

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Bourgogne-Franche-Comté

Liberté Égalité Fraternité

Service régional de l'alimentation

Affaire suivie par : Béatrice BONOUVRIER

Tél: 03 39 59 40 86

mél : sral.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr

Dijon, le 21/06/2023

JARDIVAL SARL RD 673 20 route de la Gare 39120 SAINT LOUP

Objet : Agrément Réf : SJ/BB n° 1663 PJ : Certificat d'agrément

Désignation des pièces	Nombre	Observations
Nouveau certificat d'agrément pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à des usagers professionnels et non-professionnels	- 1	Suite à l'ajout d'un nouvel établissement situé à CORBENAY. Annule et remplace celui délivré le 14/01/2022. Votre numéro d'agrément, quant à lui, reste inchangé (FC00500).

Pour la directrice régionale et par délégation, La cheffe du service régional de l'alimentation,

Sophie JACQUET





Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Bourgogne-Franche-Comté

Liberté Égalité Fraternité

Service régional de l'alimentation

Affaire suivie par : Béatrice BONOUVRIER

Tél: 03 39 59 40 86

mél: sral.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr

Dijon, le 21/06/2023

AGREMENT POUR LA DISTRIBUTION, L'APPLICATION EN PRESTATION DE SERVICE ET LE CONSEIL A L'UTILISATION INDEPENDANT DE TOUTE ACTIVITE DE VENTE OU D'APPLICATION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Références réglementaires

Vu les articles L. 254-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime relatifs à la mise en vente, la vente, la distribution à titre gratuit, l'application en prestation de service et le conseil à l'utilisation indépendant de toute activité de vente ou d'application de produits phytopharmaceutiques,

Vu le décret 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

Vu la délégation de signature du préfet de la région BOURGOGNE FRANCHE-COMTE à la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt en date du 24 octobre 2022,

Vu la décision n° 2022-36 DRAAF BFC du 04 novembre 2022 portant subdélégation de signature aux chefs de service de la DRAAF,

L'organisme : JARDIVAL SARL

domicilié à : RD 673 - 20 route de la Gare - 39120 SAINT LOUP

est agréé sous le numéro d'immatriculation : FC00500

pour effectuer ses activités :

- de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels,
- · de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels,
- · d'application de produits phytopharmaceutiques en prestation de service,
- de conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, indépendant de toute activité de vente ou d'application.

Cet agrément est octroyé sans limitation de durée, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt - 4 bis rue Hoche – BP 87865 – 21078 Dijon Cedex Tél : 03 39 59 40 00 - mèl : draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture gouv.fr

Site internet: http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/



Liste des établissements rattachés à votre organisme et bénéficiant de cet agrément

pour effectuer ses activités :

• de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels,

JARDIVAL	39600	ARBOIS
JARDIVAL	39240	ARINTHOD
JARDIVAL	39160	BALANOD
JARDIVAL	39140	BLETTERANS
JARDIVAL	25150	BOURGUIGNON
JARDIVAL	39300	CHAMPAGNOLE
JARDIVAL	70320	CORBENAY
JARDIVAL	90400	DANJOUTIN
JARDIVAL	90100	DELLE
JARDIVAL	39100	DOLE
JARDIVAL	70200	FOUGEROLLES
JARDIVAL	70130	FRESNE SAINT MAMES
JARDIVAL	70100	GRAY
JARDIVAL	70500	JUSSEY
JARDIVAL	70200	LURE
JARDIVAL	70300	LUXEUIL LES BAINS
JARDIVAL	70150	MARNAY
JARDIVAL	39700	ORCHAMPS
JARDIVAL	39270	ORGELET
JARDIVAL	39570	PERRIGNY
JARDIVAL	25150	PONT DE ROIDE
JARDIVAL	70170	PORT SUR SAONE
JARDIVAL	70190	RIOZ
JARDIVAL	70250	RONCHAMPS
JARDIVAL	39200	SAINT CLAUDE
JARDIVAL	71330	SAINT GERMAIN DU BOIS
JARDIVAL	39110	SALINS LES BAINS

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt - 4 bis rue Hoche - BP 87865 - 21078 Dijon Cedex

Tél: 03 39 59 40 00 - mèl: draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr

Site internet: http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Bourgogne-Franche-Comté

JARDIVAL	70000	VESOUL	V 1 i=
JARDIVAL	70110	VILLERSEXEL	The same

pour effectuer ses activités :

· de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels,

JARDIVAL	39600	ARBOIS
JARDIVAL	39240	ARINTHOD
JARDIVAL	39160	BALANOD
JARDIVAL	39140	BLETTERANS
JARDIVAL	25150	BOURGUIGNON
JARDIVAL	39300	CHAMPAGNOLE
JARDIVAL	70320	CORBENAY
JARDIVAL	90400	DANJOUTIN
JARDIVAL	90100	DELLE
JARDIVAL	39100	DOLE
JARDIVAL	70200	FOUGEROLLES
JARDIVAL	70130	FRESNE SAINT MAMES
JARDIVAL	70100	GRAY
JARDIVAL	70500	JUSSEY
JARDIVAL	70200	LURE
JARDIVAL	70300	LUXEUIL LES BAINS
JARDIVAL	70150	MARNAY
JARDIVAL	39700	ORCHAMPS
JARDIVAL	39270	ORGELET
JARDIVAL	39570	PERRIGNY
JARDIVAL	25150	PONT DE ROIDE
JARDIVAL	70170	PORT SUR SAONE
JARDIVAL	70190	RIOZ
JARDIVAL	70250	RONCHAMPS
JARDIVAL	39200	SAINT CLAUDE

JARDIVAL	71330	SAINT GERMAIN DU BOIS
JARDIVAL	39110	SALINS LES BAINS
JARDIVAL	70000	VESOUL
JARDIVAL	70110	VILLERSEXEL

Pour le Préfet, la directrice régionale et par délégation, La cheffe du service régional de l'alimentation,

Sophie JACQUET